

Visages de Camargue

MARS-AVRIL 2009



LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Plus que quelques jours
pour découvrir l'exposition

Travailler et vivre à Salin : labeurs, fêtes et rites

Exposition des photographies de Patrick Box
Salle polyvalente de Salin-de-Giraud - Jusqu'au 15 mars 2009

Consacrée à Salin-de-Giraud, cette exposition présente un ensemble de photographies réalisées tout au long des années 1980. Selon une démarche qui s'inscrit dans le courant de la photographie humaniste, Patrick Box s'intéresse aux aspects de la vie quotidienne dans cette ville ouvrière située au cœur de la Camargue, ainsi qu'aux moments forts et aux fêtes qui

scandent, selon les saisons, les lieux et les âges, la vie sociale des cités ouvrières qui la composent. Ce travail photographique a été en partie effectué en collaboration avec une équipe d'ethnologues de l'Université de Provence chargée, sous la direction de Georges Ravis-Giordani, d'étudier la formation et l'organisation de la société locale. En 2005, alors que s'annonce la fermeture de l'exploitation salinière, Patrick Box et Marie-Hélène Guyonnet, ethnologue ayant participé à la recherche initiale, ont souhaité restituer aux habitants de Salin-de-Giraud le travail conduit avec leur collaboration.



Exposition organisée par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec l'association Camargo Souvajo et la mairie annexe de Salin-de-Giraud.



Jours et horaires d'ouverture :

Du 30 janvier
au 15 mars 2009 :
les mercredis
et samedis
de 14h30 à 17h00 ;
les vendredis
et dimanches
de 11h à 12h30
et de 14h30 à 17h00.

Entrée libre

Contact :
Muriel Cervilla,
04 90 97 19 89

SOMMAIRE

- Le Parc naturel régional de Camargue fête les 30 ans du musée de la Camargue p. 2
- Les Samedis de l'eau p. 3
- Des brochures grand public, pour mieux comprendre la Camargue et son avenir p. 3
- Reconstitution de la démoüstication expérimentale en Camargue p. 4
- Camargue inondée, agriculture fragilisée p. 4

Inondations, le Plan Rhône, que peut-on en attendre ?

- Eviter les ruptures de digues p. 5
- Réduire la vulnérabilité des exploitations p. 7
- Réduire l'impact des eaux p. 7
- Améliorer l'évacuation de l'eau : l'exemple de la Camargue gardoise p. 8



30 ans

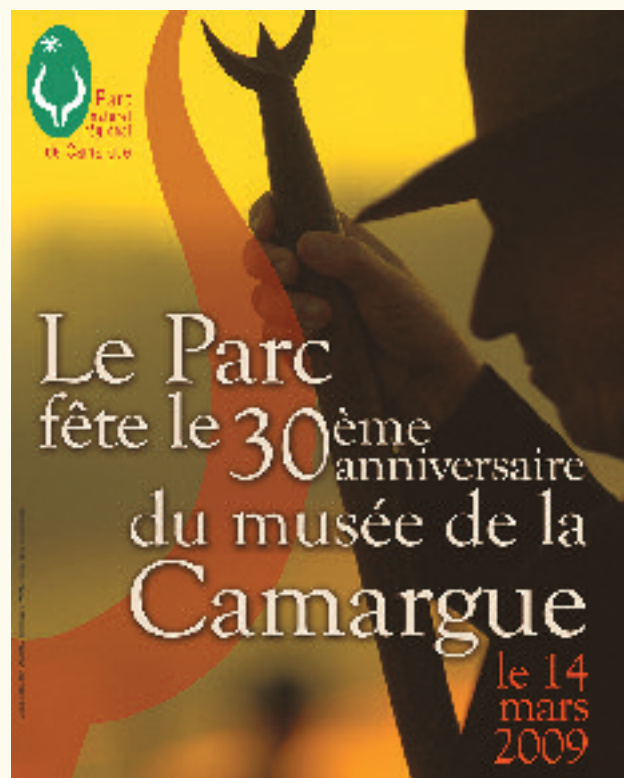
Le Parc naturel régional de Camargue fête les 30 ans du musée de la Camargue le samedi 14 mars

En 2009, le musée de la Camargue fête ses 30 ans. C'est l'occasion de rappeler sa muséographie et le Prix européen des musées qui lui a été décerné lors de son ouverture. Pour son anniversaire, nous vous invitons à partir de 10 h. à une journée riche en animations, avec au programme tout au long de la journée : des projections de films, le vernissage d'une nouvelle exposition sur la viticulture, des démonstrations de taille de vigne, des visites guidées et des dégustation de vins de Camargue, des animations traditionnelles et musicales. Cette journée est organisée avec la Confrérie des Gardians, la Nacioun Gardiano, Camargo Souvajo, les Domaines viticoles de Beaujeu, Valériole et Bouchaud, Historique et Mémoire de la Camargue, Mont-joia, Ventadis, Attention culture, Rhumeurs, Hélène Arnal et ses invités.

Pour clôturer cette journée festive, venez participer, à partir de 18h, à la Nuit de la chouette organisée avec la collaboration de l'association des amis du Pont de Gau (*sur réservation au 04 90 97 19 72*).

**A noter : 11h30 ouverture officielle de la journée !
Journée gratuite et ouverte à tous !**

Renseignements : Musée de la Camargue
Tél : 04 90 97 10 82 - E-mail : musee@parc-camargue.fr
Programme détaillé sur www.parc-camargue.fr



Dans le cadre des 30 ans du musée, une nouvelle exposition !

Les pieds dans l'eau... la viticulture en Camargue

EXPOSITION DU 14 MARS AU 31 DÉCEMBRE

Plus réputée pour sa production de sel et de riz, la Camargue possède un vignoble qui connut un essor exceptionnel, de 1870 à 1942.

En 1870, lorsque l'épidémie du phylloxera touche toute l'Europe, la vigne trouve refuge dans le delta du Rhône, alors qu'elle disparaît dans les autres régions de France.

De cet âge d'or de la viticulture en Camargue, il reste un patrimoine industriel extraordinaire et une histoire humaine. Aujourd'hui, la viticulture est toujours



présente dans le delta, cependant les pratiques ont changé. Les viticulteurs de Camargue produisent un vin de qualité souvent issu de l'agriculture biologique.

L'exposition « Les pieds dans l'eau... la viticulture en Camargue » révèle un aspect méconnu de la Camargue, à découvrir en visite libre ou à travers les animations proposées par le musée.

Ouverture : tous les jours, de 10h à 17h en mars
sauf les mardis et à partir d'avril de 9h à 18h.

Autour de l'exposition tout un programme d'activités...

Renseignements : Musée de la Camargue - Tél. 04 90 97 10 82 - E-mail : musee@parc-camargue.fr - www.parc-camargue.fr

* Les Samedis de l'eau : sorties nature pour les usagers et les amoureux de la Camargue



Des aménagements hydrauliques aux milieux naturels préservés, les deux derniers Samedis de l'eau ont permis aux participants de comprendre l'importance de l'eau et de sa bonne gestion sur le territoire camarguais, zone humide d'intérêt international.

Les participants ont été accueillis sur le sentier de Rousty et sur la Réserve naturelle de la Tour du Valat où les intervenants, gestionnaires, naturalistes, experts de l'eau en Camargue les ont guidés vers une exploration détaillée au fil de l'eau.

Ces sorties ont laissé place à un véritable échange qui s'est poursuivi autour d'un *pot de l'amitié*, buffet de dégustation de spécialités locales : bisque d'écrevisse et terrine de sandre pour les uns ; charcuterie de taureau AOC et vin bio du Domaine de Beaujeu pour les autres.

Au fil des mois, de mars à début mai 2009, les chemins de l'eau nous conduiront vers ses différents usages et leurs techniques d'utilisation et de gestion :

- Samedi 21 mars : *Saliculture en Camargue*
- Samedi 28 mars : *La riziculture : facteur de développement depuis les années 1950*
- Samedi 18 avril : *Le Vaccares : un étang pour tous*
- Samedi 2 Mai : *Forum d'échange et de restitution*

A l'occasion du Festival de la Camargue, à Port St Louis, vous retrouverez tous les intervenants des précédents Samedis de l'eau pour échanger et débattre sur la gestion globale de l'eau en Camargue, les interactions entre les différentes activités et l'équilibre nécessaire entre activités économiques et protection de la nature.

Les Samedis de l'eau : Sorties gratuites et ouvertes à tous. Sur réservations uniquement. Places limitées à 40. De 14h30 à 17h30. Informations et réservations au 04 90 97 19 72. Contact : Cécile Vacquier au 04 90 97 10 40 ou par mail : 2education@parc-camargue.fr.



Des brochures grand public, pour mieux comprendre la Camargue et son avenir

Joyau de nature, territoire sauvage et foisonnant, grands espaces riches d'une biodiversité exceptionnelle... Telle est la Camargue mythique. Mais sa réalité est plus complexe. Elle a en effet connu de nombreux bouleversements au fil du temps et son territoire a évolué. Pour en savoir plus, la Tour du Valat vient d'éditer deux brochures : « *La Camargue au fil du temps* » et « *La Camargue, un trésor de biodiversité* ». A travers la compilation de près de deux mille paramètres chiffrés collectés

par de très nombreux organismes, des exemples concrets et de nombreuses illustrations, elles dressent un état des lieux précis de cette Camargue mais aussi et surtout elles offrent des pistes de réflexion pour préserver l'avenir de ce territoire d'exception.

Ces deux brochures éditées par la Tour du Valat sont à votre disposition gratuitement à la Tour du Valat et au musée de la Camargue. Egalement sur www.tourduvalat.org.





✕ ESPACE TORO aux Corrales de Gimeaux

Du 5 au 9 avril 2009

« Gardianou, élevage et biodiversité en Camargue »
PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

■ Les ateliers pédagogiques

Cette année un nouvel outil pédagogique, la mallette Gardianou, réalisée par le Parc naturel régional de Camargue en collaboration avec les manadiers et l'Education nationale (circonscription d'Arles), sera utilisé lors des ateliers pédagogiques sur l'Espace Toro.

L'élevage extensif pratiqué en Camargue étant étroitement lié au milieu naturel, la présentation de l'élevage a été orientée sur le thème de la biodiversité. Cette biodiversité sera présentée sur l'Espace Toro 2009 à travers des ateliers pédagogiques et des animations autour du riz, du cheval et du taureau par le Parc naturel régional de Camargue, l'Association des éleveurs de la course camarguaise et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89



Camargue inondée, agriculture fragilisée

Depuis novembre dernier, la Camargue subit des pluviométries importantes. En cumulé, elles s'élèvent à plus de 350 mm, soit le double de la moyenne pour une même période.

Le niveau des eaux du système est très rapidement monté de -10 cm à + 50 cm. Depuis le mois de novembre, le volume stocké est d'environ 60 millions de mètres cubes. Dans le même temps les conditions de mer haute et de vent dominant n'ont pas permis une évacuation des eaux.

Les lagunes et étangs ont été saturés ainsi que les terres de Camargue. Les niveaux des étangs ont dépassé ceux observés lors des inondations de 1993/1994 et des pluviométries exceptionnelles de 1996.

Les conséquences sont nombreuses. La récolte des blés est quasi sacrifiée, le travail dans les rizières est impossible, les éleveurs n'ont plus de stock de fourrage et constatent des mortalités en hausse. Les associations de drainage des eaux sont étranglées financièrement par les surconsommations d'énergie dues aux



Reconduction de la démoustication expérimentale en Camargue

Le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, vient de décider la reconduction pour l'année 2009 de la démoustication expérimentale, par le bio-insecticide BTi, sur les secteurs de Salin-de-Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Brasinvert (Saintes-Maries-de-la-Mer). Un arrêté préfectoral fixe les modalités de mise en œuvre de cette démoustication qui confie notamment le suivi scientifique de son éventuel impact écologique au Parc naturel régional de Camargue. Le Conseil général, dont c'est la compétence, mandate l'EID méditerranée, opérateur public, pour assurer cette démoustication du 9 février au 18 décembre 2009 et le Parc pour en assurer le suivi scientifique.

Le financement de l'opération est assuré à part égale par le Département, la Région et les Communautés d'agglomération (San Ouest-Provence et agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette).



Inondations, le Plan Rhône

.....➤ que peut-on en attendre ?

Vaste projet national de développement durable, le plan Rhône s'articule en six volets d'intervention, culture rhodanienne, inondations, qualité des eaux, ressources et biodiversité, énergie, transport fluvial, tourisme. Bénéficiant de financement européen, le volet *Inondation* concerne la gestion globale des risques depuis l'arrivée du Rhône en France à Seyssel, jusqu'à la Méditerranée. Le « pré-schéma sud » ou « pré-schéma Rhône aval » définit la stratégie interrégionale¹ adoptée de Montélimar à la mer. Tour d'horizon en quatre points des principaux projets concernant le delta.

1- Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes.

Eviter les ruptures de digues



Jean-Pierre Gautier.

Le SYMADREM² a étroitement participé à l'élaboration du volet Inondation du Plan Rhône et joue un rôle de premier plan dans son application à travers le « Pré-Schéma Rhône Aval ». Rencontre avec son nouveau directeur, Jean-Pierre Gautier.

« Le SYMADREM est maître d'ouvrage du "pré-schéma sud"³. Une première phase de travaux a été déterminée sur 15 ans ainsi qu'un premier cadrage financier, 2007-2013, d'un montant de 182 millions d'euros. Les financeurs nous ont confié la maîtrise d'ouvrage de 90 % des actions dont 70 % concerne les Bouches-du-Rhône et 30 % le Gard, sur la rive droite du petit Rhône, pour environ 120 kilomètres de digues. »

Est-ce qu'un calendrier est déjà établi ?

« Des travaux sont entamés ou commenceront cette année : le confortement des quais d'Arles et de Beaucaire, l'étude de calage des ouvrages de Beaucaire/Tarascon jusqu'à la mer, la mise en place de bandes de roulement sur certaines digues pour l'accès des véhicules. Le gros des travaux est prévu pour 2010 et 2011 et seront définis suite à l'étude de calage. Ils concernent entre autres les digues de Salins-de-Giraud, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et du petit Rhône. »

Quel est l'objectif du « pré-schéma sud » ?

« L'objectif à terme est de permettre à une crue de type 2003⁴ d'arriver à la mer sans dégâts. La solidarité amont/aval, rive droite/rive gauche est un des grands principes du Plan Rhône que j'aurai à cœur de faire respecter. Le décorsetage de certains tronçons sur le Petit Rhône, l'aménagement de digues résistantes à la surverse, ainsi que le renforcement d'une partie des digues, sont des mécanismes qui, associés, vont permettre la gestion des crues. La Camargue gardoise qui a eu plus de 200 millions de m³ d'eau en 2003, n'en aurait que 3 millions, idem

Portrait d'un directeur

Chargé de mission pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux risques naturels majeurs, Jean-Pierre Gautier a été confronté, dès 1993, aux problèmes des inondations en Camargue. Il s'est vu confié en 2003, par Michel Vauzelle, président de la Région, le suivi de la mise en œuvre du Plan Rhône et de la stratégie contre les inondations et fut depuis 2005, le coordinateur du Plan Rhône Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge du suivi du dossier SYMADREM. Sa nomination à la direction du syndicat mixte lui offre donc l'opportunité de mettre en pratique des projets auxquels il a contribué. D'origine provençale ("ma fille a fait sa communion en Mireille" confie-t-il), cet amateur de course camarguaise, aime aussi fréquenter la Camargue lors de grandes balades en famille.

pour la Camargue insulaire au lieu des 130 millions de m³ en 1993. Dans certains secteurs comme Arles, les travaux sont prévus pour résister à la crue millénale⁵. »

Les zones de surverse mettent-elles en péril des habitations ou des terres agricoles ?

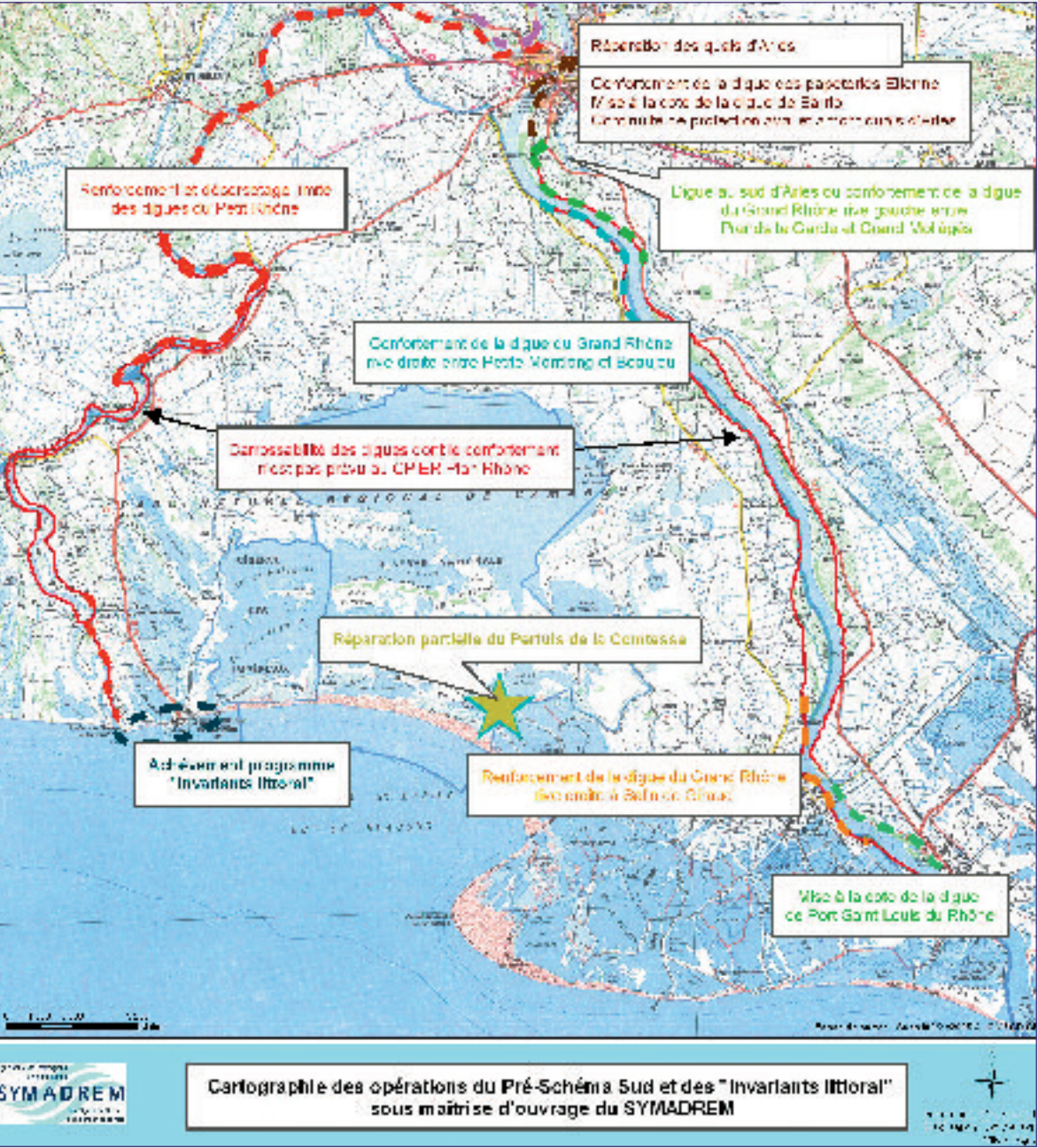
« Aucune habitation n'est concernée et nous travaillons en concertation avec la chambre d'agriculture et les agriculteurs. Tout est fait pour avoir un consensus. Des documents pédagogiques et des réunions publiques informeront la population au fil de

l'évolution des travaux et prendront en compte les intérêts locaux tels que les problèmes de circulation liés à l'opération. Une réunion publique est prévue le 24 mars sur le secteur de Salin-de-Giraud. »

- 2- Syndicat mixte d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la Mer, intercommunal (4 Communes des Bouches-du-Rhône et 11 Communes du Gard), interdépartemental (Bouches-du-Rhône et Gard) et interrégional (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon).
- 3- Validé par le Comité de pilotage du Plan Rhône en juillet 2008.
- 4- Crue « type 2003 » sans brèches sur le Rhône et crue de type « janvier 1994 » sur le Petit Rhône.
- 5- Qui a 1 chance sur 1000 d'être dépassé chaque année. Son débit est estimé à 4 160 m³/s à la station de Beaucaire/Tarascon.

Petit glossaire des termes techniques

- Etude de calage ou étude hydraulique comparable Elle définit le niveau de protection 3 et la façon dont vont être gérés les débits lors de crues supérieures. Elle sert à déterminer la hauteur des digues (rehaussement ou maintien à l'identique), les zones à renforcer pour résister à la surverse (aménagement de digues résistantes à la surverse), les zones de décorsetage, la répartition égale des débits et volumes déversés entre rives droite et gauche.
- Dignes résistantes à la surverse Dignes aménagées pour permettre le débordement de l'eau sans rupture de digue lorsque le fleuve atteint un certain niveau. Des enrochements sur le parement côté terre permettent d'éviter l'érosion. Le débordement est ainsi contrôlé à partir d'une certaine côte et à des endroits définis en fonction des enjeux en aval et de la capacité de ressuyage.
- Décorsetage des digues La digue existante est démontée et une nouvelle digue est construite, éloignée de la précédente de quelques dizaines de mètres. Ce dispositif vise à diminuer les sollicitations (mécaniques et hydrauliques) du fleuve sur les digues et donc d'accroître le niveau de sécurité. Réalisé sur des tronçons limités du petit Rhône, définis par l'étude hydraulique comparable, le décorsetage sera effectué progressivement sur des linéaires de 100 m.
- Zone d'expansion des crues Le terme « zone d'expansion des crues » désigne une zone inondable peu ou moins peuplée, à la différence des centres urbains. Le grand delta de Camargue est donc une zone d'expansion des crues, de même que la plaine d'Aramon par exemple. Lorsque le Rhône déborde, il va spontanément vers les Baux et le Vigueirat ou vers l'île de Camargue. Lorsque le Plan Rhône sera achevé, une moindre quantité se déversera (3 millions de m³ annoncés pour une crue similaire à 2003 à comparer avec les 130 millions de m³ d'eaux déversés par la brèche de Figarès en octobre 1993).



Et si on inondait la Camargue ?

Est-ce que, comme on a pu l'entendre, faire de la Camargue un déversoir de crue, solutionnerait le problème des inondations ? Thibaut Mallet, directeur technique du SYMADREM, apporte l'éclairage d'un spécialiste.

Différentes études démontrent que l'inondation de la Camargue n'abaisserait pas le niveau d'eau en amont. Mieux vaut une « bassine » en amont qui va réduire l'arrivée d'eau. En Camargue, il est trop tard. Si un volume déversé de 220 millions de m³ (110 millions pour chaque rive pour une crue millénale hypothétique) passe entre Arles et Beaucaire, le fait de remplir la Camargue ne changera pas la capacité de résistance des digues. La politique en matière d'hydraulique fluvial s'est modifiée. Dans les années 1960-1970, on pensait pouvoir empêcher les inondations par les digues. On sait aujourd'hui qu'il est inutile de monter toujours plus haut. L'important c'est de les sécuriser pour qu'elles ne cassent pas, car en cas de rupture les vagues peuvent atteindre 5 mètres, soit 3 à 10 fois plus qu'un déversement sans rupture. Le volet inondation du Plan Rhône peut être résumé par la sécurisation des digues au déversement là où la rupture pose problème. En empêchant la rupture, on réduit le volume du débordement.

Réduire la vulnérabilité des exploitations



Christelle Macé et Rémy Thieuloy.

La chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône⁶ est l'un des acteurs du programme de "Réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles" du Plan Rhône. Son objectif ? Proposer et accompagner la mise en œuvre de mesures adaptées à chaque exploitation.

« Nous avons mené une étude auprès de 320 exploitations du Rhône aval afin d'identifier leurs points de vulnérabilité. Sur cette base un guide méthodologique a été élaboré. Il se compose d'un outil permettant d'établir le diagnostic de l'exploitation et de fiches présentant une cinquantaine de mesures organisationnelles et techniques permettant de réduire la vulnérabilité. Un tableau permet de faire le lien entre le diagnostic et les mesures préconisées » explique Christelle Macé, conseillère gestion de l'eau et environnement. « Sur la base de ce guide, la chambre d'agriculture souhaite poursuivre le travail pour établir une connaissance fine des besoins des exploitants. Elle souhaite aussi accompagner la mise en place effective des mesures de réduction de la vulnérabilité et leur financement » poursuit Rémy Thieuloy, élu à la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône en charge des dossiers « inondation et agriculteur ». Des exploitants, fortement exposés, ont déjà adopté certaines mesures, rehaussement du

système électrique des bâtiments, enherbement des parcelles contre l'érosion, mais d'autres s'avèrent plus onéreuses telles que l'aménagement de plateforme hors zone inondable pour les outils agricoles. Un appel à projet concernant la réduction de vulnérabilité agricole aux inondations du Rhône a été lancé par la DIREN Rhône-Alpes fin 2008, dans le cadre du Plan Rhône⁷.

6- En partenariat avec les chambres d'agriculture de l'Ardèche, la Drôme, le Gard et le Vaucluse et sous la coordination de la chambre d'agriculture Rhône-Méditerranée.

7- Le budget alloué pour « la réduction de la vulnérabilité », intégrant les populations et toutes les activités, est de 30 millions d'euros.

Réduire l'impact des eaux

Le Parc naturel régional est porteur des études, prévues dans le cadre du Plan Rhône, visant à améliorer l'évacuation des crues dans l'île de Camargue.

Ces études s'attachent à définir les moyens de prendre en compte les eaux issues des aménagements du volet inondation. Il convient notamment d'améliorer



Station de pompage d'Antonelle.

l'efficacité des systèmes hydrauliques en place dans une première phase et de proposer de nouveaux aménagements, des cheminements et des débouchés à la mer, dans une deuxième phase. L'objectif est de réduire au maximum l'impact des eaux en termes de hauteur d'eau et de durée de submersion.

Cet objectif devra se décliner principalement par :

- La définition des enjeux économiques (agricoles en particulier) et environnementaux afin de déterminer notamment la compatibilité avec le maintien des activités économiques, la protection des milieux et les facteurs sociaux ;

- La caractérisation des capacités des divers milieux naturels (marais, étangs, baisses) à accueillir des eaux et les impacts de celles-ci sur les milieux et les usages ;

- La détermination des facteurs limitant les échanges (capacités des ouvrages, incohérence de gestion...).

Ces études seront menées en partenariat étroit avec le SYMADREM, le syndicat mixte de gestion des ASA et la Chambre d'Agriculture et débiteront dès l'obtention des crédits.

Améliorer l'évacuation de l'eau : l'exemple de la Camargue gardoise



C. Lamazère.

La restauration du réseau hydraulique des ASA de Camargue gardoise préfigure l'aménagement prévu dans le cadre du Plan Rhône en Camargue insulaire. Mise en perspective avec Christian Lamazère, président de l'union des ASA.

« Les ASA ont joué un rôle important dans l'évacuation de la crue de 2003. Depuis, l'amélioration du réseau a été entreprise en concertation avec l'Etat et le syndicat mixte de Camargue. Remise en conformité des berges, agrandissement du passage entre rives, remplacement et ajout de pompes... Certains aménagements ont été financés à 100 % par différents partenaires, Région, Département, FEDER, Etat. Parallèlement l'union des ASA a été créée en 2004, à la demande du préfet. Chaque ASA est dotée d'un titulaire et d'un suppléant et un comité de pilotage de crise a été instauré. L'union des ASA est jeune, l'objectif est de fédérer des entités indépendantes, privées, qui n'ont pas les mêmes priorités, en vue d'une meilleure efficacité et d'un

accroissement de la force de proposition. L'intérêt est de négocier un consensus qui satisfasse tout le monde, car nous savons que la gestion des crues passe par le ressuyage des terres et donc par notre réseau. D'une mission agricole, nous sommes passés à une mission qui relève de la collectivité. Nous sommes passés de la protection des biens et des personnes, à celle des personnes et des biens, puisque nous devons répondre aux attentes des populations. Cela implique des soucis et un coût supplémentaire. Des aménagements doivent encore être négociés, notamment concernant une aide au fonctionnement. Nos dépenses électriques ont doublé, nous pompons davantage, car si une terre agricole peut supporter quelques centimètres de pluie et attendre 24 h. un ressuyage naturel, la population ne supporte pas 1 cm d'eau. »



ASA Sylvéral.

À VOS AGENDAS

■ Mercredi 4 mars, 14h

Réunion "pollutions diffuses".

■ Vendredi 13 mars, 9h30

Réunion du Bureau du Parc.

■ Samedi 14 mars, 10h-21h

Le Parc fête les 30 ans du musée de la Camargue.

■ Samedi 21 mars

Les samedis de l'eau, sortie sur le thème "la saliculture en Camargue".

■ Samedi 28 mars

Les samedis de l'eau, sortie sur le thème "La riziculture en Camargue : facteur de développement depuis les années 1950".

■ Mardi 24 mars, 14h

Réunion du Comité syndical et du Conseil du Parc.

■ Vendredi 27 mars, 14h30

Commission "Architecture, urbanisme et paysage".

■ Samedi 18 avril

Les samedis de l'eau, sortie sur le thème "Vaccars : un étang pour tous".

■ Vendredi 1^{er} mai jusqu'au mercredi 6 mai

Festival de la Camargue et du delta

www.festival-camargue.fr

